Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 17 (1925)

Heft: 4

Rubrik: Dans les fédérations suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De la confrontation de ces chiffres, il ressort que la population agricole a été constamment en diminution par rapport à l'ensemble de la population. Cette diminution s'est faite assez irrégulièrement durant la période envisagée; en temps de crise économique, plus lentement qu'en périodes de prospérité.

Le nombre des personnes occupées dans les autres groupes professionnels et celles qui en vivent a constamment augmenté durant cette même période. En 1860, le nombre des personnes exerçant une activité professionnelle dans l'industrie et les métiers était de 37 % et en 1920 de 44 %. Ce déplacement dans l'activité professionnelle correspond au développement du commerce et des transports, dû à la division toujours plus grande dans les procédés de travail et à la diminution de la production alimentaire du pays. Le chemin parcouru de la matière première jusqu'au consommateur devient toujours plus long par suite de la division du travail et l'augmentation de la population nécessite une importation toujours plus grande de produits agricoles.

Ces chiffres démontrent également que l'avenir économique de la Suisse ne saurait reposer sur l'agriculture, et il serait hautement désirable que le Département de l'économie publique tirât lui aussi de ces chiffres les conséquences logiques pour sa politique économique.

Le prix du pain. L'administration du monopole des blés a fait une enquête statistique sur le prix du pain dans diverses localités. Voici les prix relevés dans quelques chefs-lieux de cantons. Les prix s'entendent pour du pain habituel de 1 kilogramme.

Localités	Ancien prix	Nouveau prix	Augmentation
Zurich	62	67	5
Berne	57	63	6
Lucerne	58	63	5
Altdorf	60	65	5
Glaris	62	67	5
Fribourg	57	62	5
Soleure	60	65	5
Bâle	56	60	4
Schaffhouse	61	66	5
Hérisau	62	67	5
St-Gall	63[1]	68[1]	5
Aarau	58	63	5
Coire	60[2]	65[2]	5
Lugano	60	65	5
Lausanne	57	62	5
Sion	55	60	5
Neuchâtel	56	60	4
Genève	55	62	7

Il ressort de cette statistique que l'augmentation est pour la plupart des localités de 5 ct. Elle est de 4 ct. seulement à Bâle grâce à la coopérative de consommation. Elle est de 7 ct. à Genève et de 6 ct. à Berne. Ces deux localités n'ont cependant pas les plus hauts prix. La Suisse orientale a des prix plus élevés que la Suisse occidentale et la Suisse centrale. Le prix le plus bas est à Bâle, mais il convient d'ajouter que le pain de Bâle est passablement humide et que les boulangers bâlois font pour le moins 3 kilos de pain de plus d'un sac de farine de 100 kilos que par exemple les boulangers bernois. Le reproche adressé de certains côtés aux coopératives, qu'elles ne jouent pas leur rôle de régulateurs des prix, n'est pas justifié, car il ne faut pas oublier les ristournes qu'elles versent à leurs clients. D'autre part, les conditions de travail faites à leur personnel sont de beaucoup supérieures à celles du commerce privé.

[1] A déduire 2½ % de rabais. [2] A déduire 2 % d'escompte.

Dans les fédérations suisses

Cartel syndical de Bâle-Campagne. Dans un bref rapport, le cartel syndical de Bâle-Campagne oriente sur son activité pendant l'année 1924. Quoique quelques petites sections se soient détachées dans le courant de l'année, le nombre des membres affiliés a augmenté de 1200 à 1600. Les affaires courantes du cartel furent liquidées comme par le passé. La campagne de la votation contre la revision de l'article 41 de la loi sur les fabriques, qui fut couronnée de succès, occasionna à ses instances un grand surcroît de travail. Le secrétariat voua en outre son attention à l'assistance-chômage, l'assistance aux indigents, à la statistique des accidents, aux apprentissages, à la pénurie de logements et autres questions de politique sociale. Le bureau de renseignements judiciaires donna 1002 consultations pendant l'année de gestion (l'année précédente 1026). Des personnes qui vinrent se renseigner, 233 étaient organisées et 769 non organisées. Le rapport de caisse accuse fr. 10,787.— aux recettes et fr. 8866.— aux dépenses.

Union ouvrière de Coire. Nous extrayons les données suivantes du rapport annuel pour 1924, qui vient de paraître:

L'effectif des membres a eu également une tendance à baisser pendant l'année 1924; il a passé de 827 au commencement de l'année à 660 à la fin de l'exercice. Les instances de l'Union ouvrière ont déployé, durant l'année écoulée, une activité intense dans tous les domaines. A part la défense des intérêts de la classe ouvrière sur le terrain de la politique économique et de la politique sociale, la commission d'éducation offrit, par un programme varié, de nombreuses occasions de s'instruire. Le rapport se termine par un appel vibrant à la classe ouvrière, pour qu'elle s'unisse solidairement.

Ouvriers du textile. Les comptes annuels de la caisse centrale de la Fédération des ouvriers du textile indiquent aux recettes la somme de fr. 247,021.— et aux dépenses fr. 236,839.—, avec un boni de fr. 10,182.—. Aux recettes figurent comme produit des cotisations statutaires fr. 196,903.— et en cotisations extraordinaires fr. 4046.—. Les intérêts se chiffrent par fr. 23,329.—. Les dépenses en secours statutaires (grève, représailles, décès, voyage, déménagement, nécessité, etc.) fr. 33,826; pour l'administration matérielle fr. 22,391.—; personnel, propagande, délégation, traitement, etc., fr. 70,553.—; pour l'organe fédératif fr. 32,202.— et en cotisations à l'U. S. S. et à la fédération internationale et autres organisations fr. 17,805.—. La fortune totale de la caisse fédérative se montait à la fin janvier 1925 à fr. 435,387.

La caisse de chômage présente aux recettes la somme de fr. 105,936.— et aux dépenses fr. 98,979.—, dont fr. 92,134.— pour des secours de chômage versés aux membres. La fortune totale de la caisse de chômage était au 31 janvier 1925 de fr. 36,144.—.

Typographes. Une assemblée des présidents des sections s'est tenue les 21 et 22 février à Berne. Cette assemblée prit d'abord connaissance d'un rapport du camarade Schlumpf sur la revendication de 10 % d'augmentation des salaires discutée au sein de la commission paritaire. Les pourparlers n'ont pas encore abouti. Une longue discussion s'est déroulée au sujet de la *résiliation du contrat collectif*. Il en résulta la constatation que ce contrat ne rencontre pas l'assentiment unanime des sections, il présente bien des lacunes et il n'est pas appliqué loyalement partout. Finalement, l'assemblée décida par 28 voix contre 2, en raison de la situation présente de l'industrie et des tâches d'ordre interne que la fédération doit accomplir, de ne pas ré-

silier le contrat. La conférence examina ensuite une série de questions d'organisation interne: propagande, formation professionnelle, éducation syndicale, etc. Les propositions présentées par une commission spéciale furent adoptées à l'unanimité. Les présidents décidèrent en outre, au sujet de l'adhésion des auxiliaires des arts graphiques, de n'admettre que le personnel effectivement occupé dans les imprimeries. Par une résolution adoptée à l'unanimité, la conférence protesta contre l'élévation du prix du pain et approuva la revendication adressée à ce sujet au Conseil fédéral par l'Union syndicale suisse.

Mouvement coopératif

Coopérative suisse de production maraîchère. Le rapport de cette entreprise coopérative pour 1924 vient de nous parvenir. L'année écoulée ne fut pas très favorable, en général, à l'agriculture; l'été pluvieux est encore présent à la mémoire de chacun. Durant toute l'année, la période d'insolation ne fut que de 1420 heures; jamais elle ne fut plus courte si ce n'est en 1889, où elle n'atteignit que 1415 heures. On compte, en 1924, en tout 101 jours de pluie, 182 jours complètement couverts et seulement 23 jours très clairs.

La production totale de la coopérative baissa de 7,410,542 kg à 6,411,905 kg. Presque toutes les principales cultures participent à cette diminution: carottes, pommes de terre, betteraves et céréales. La récolte des pois sucrés fut particulièrement mauvaise, mais compensée presque entièrement par une récolte excellente de haricots. Les pommes de terre ne donnèrent pas autant que l'an dernier; la maladie de ce tubercule se propagea davantage également. La production en céréales diminua de 35 % sur l'année dernière.

Malgré ce mauvais résultat, la coopérative n'enregistre aucune perte en 1924. Au contraire, le boni d'exercice atteint fr. 4663.— après avoir fait d'appréciables amortissements.

Mouvement international

Fédération syndicale internationale. La réunion du bureau de la F. S. I des 20 et 21 mars 1925, à laquelle participèrent tous les membres du bureau, a pris entre autres, les décisions suivantes: On demandera aux centrales nationales affiliées quelle est leur opinion sur la constitution d'une Internationale d'éducation ouvrière particulière. La décision quant à l'institution d'un comité syndical international des jeunesses est renvoyée à la prochaine réunion. Le projet de manifeste pour le 1er mai, soumis aux membres, est adopté. On soumettra à la prochaine réunion une proposition concernant les relations internationales. Malgré que la conférence de désarmement soit provisoirement ajournée, la propagande contre la guerre sera poursuivie de la manière dont le conseil général a décidé. Le secrétaire Sassenbach est chargé de rendre visite aux centrales syndicales nationales roumaine et bulgare, après le congrès syndical polonais, qui se tiendra en juin et organisera à cette occasion des réunions dans quelques grands centres industriels. Une discussion eut lieu sur les événements les plus remarquables, relatifs aux pourparlers entre la F. S. I. et le conseil central des syndicats panrusses, survenus après la réunion du conseil central en février. Du fait qu'il n'a pas été reçu réponse à la lettre de la F. S. I., dans laquelle elle faisait connaître la résolution du conseil général, on ne put prendre aucune décision. La prochaine réunion du bureau se tiendra les 7 et 8 mai prochains.

La Fédération syndicale nationale du Canada a fait savoir qu'elle avait désigné comme membre du conseil général de la F. S. I. son président Tom Moore et son secrétaire, P. M. Draper, en tant que suppléant.

Fédération internationale des métallurgistes. Après 10 ans d'interruption, la Fédération internationale des métallurgistes édite à nouveau un *Bulletin*, dont le premier numéro est sorti de presse le 1er mars 1925. Il est destiné à resserrer les liens entre les centrales affiliées et à les renseigner sur la situation économique et syndicale de chacun des pays. Son but est d'être plus pratique que théorique. Il paraît actuellement en trois langues, anglais, français et allemand. Le numéro 1 publie les communications du secrétariat et des rapports sur presque toutes les fédérations affiliées. La rédaction en est assumée par le secrétariat international des métallurgistes à Berne.

Etranger

Lettonie. Les syndicats dissidents de Riga, sympathisant avec les communistes, prirent part aux élections municipales du 28 février et du 1er mars avec leur propre « liste de candidats syndicaux sans parti ». Le principe syndical de ces « syndicats » reste toujours le suivant: négliger complètement leur travail syndical et, par contre, affaiblir lors de tout scrutin politique, les forces du prolétariat au moyen de la scission. On mena, cette fois encore, la lutte électorale contre le parti ouvrier socialdémocrate avec la plus répugnante démagogie; on y ajouta même le comble de constituer le « front unique » entre les communistes et les fascistes. Pour stigmatiser ainsi qu'elle le mérite l'attitude des communistes en face du meurtre perpétré par les fascistes sur le jeune sportif Mosak, qui distribuait des manifestes socialdémocrates, ajoutons encore à ce que nous avons déjà dit: Lors des funérailles de Mosak, auxquelles prirent part 50,000 personnes, les dissidents y répandirent un manifeste, dans lequel on dépeint la lutte que mènent les syndicats affiliés à Amsterdam, d'accord avec le Parti, contre les fascistes, comme une « querelle de ménage ». « On ne sait pas à qui incombe le plus de responsabilité dans la mort de Mosak, au Parti socialdémocrate, qui envoya le jeune homme dans les rues, ou au club national fasciste, dont les membres assassinèrent Mosak. »

Le résultat de cette tactique syndicale éclata dans le fait suivant: Dans l'ancien conseil municipal de Riga, les syndicats communistes avaient 13 représentants sur 90; ils n'en ont plus maintenant que 7. Le Parti socialdémocrate, qui avait 18 représentants jusqu'ici, en eut 31 après les élections. Le Parti a conquis non seulement 6 sièges sur le clan des « syndicalistes-pure-doctrine », mais aussi 7 nouveaux sièges sur les partis bourgeois.

A peine la bataille électorale était-elle terminée, que les syndicats communistes firent réentendre leur rengaine « front unique ».

Le 3 mars, le comité central des syndicats de Lettonie reçut une requête tendant à faire admettre les syndicats communistes dans le comité central pour le plus grand bien de l'unité de front. Le bureau de la centrale syndicale, réuni le 4 mars, rejeta cette demande « fraternelle ». (F. S. I.)

Tchécoslovaquie. Le *Bulletin officiel de statistique* de la République tchécoslovaque donne les renseigne-